



IG ZUKUNFT PFLANZENSCHUTZ

CI avenir de la protection des plantes
CI futuro della protezione delle piante

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Multiplication par deux des investissements dans la recherche et le développement

Zurich, le 17 juin 2019 – **La communauté d'intérêt (CI) avenir de la protection des plantes s'est fixée comme objectif de trouver des alternatives aux produits phytosanitaires les plus controversés d'ici 2030. Pour ce faire, la recherche sera intensifiée et les investissements nécessaires seront multipliés par deux. Les alternatives existantes qui sont économiquement et écologiquement durables seront mises en place de manière encore plus systématique et généralisée par les membres.**

La CI avenir de la protection des plantes reconnaît que des adaptations sont nécessaires dans le domaine des produits phytosanitaires. Pour ce faire, elle mise sur l'innovation et sur les incitations économiques et rejette les interdictions telles que demandées par les initiatives sur les produits phytosanitaires. Si les producteurs disposent d'alternatives économiquement viables aux produits phytosanitaires actuels, ils réduiront automatiquement leur utilisation. Aujourd'hui déjà, les produits phytosanitaires ne sont employés que lorsqu'il n'existe pas d'alternatives. Comme le Conseil fédéral, la CI est convaincue que la politique agricole à partir de 2022 (PA22+) ainsi que le plan d'action Produits phytosanitaires constituent une base solide pour réduire les risques des produits phytosanitaires.

Vision ambitieuse

La vision des cinq organisations membres contient notamment l'objectif de développer, d'ici 2030, des alternatives économiquement et écologiquement durables aux produits phytosanitaires classés comme présentant un risque potentiel particulièrement élevé par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). « Nos organisations ont lancé des dizaines de projets en matière de protection des plantes ces dernières années. Ensemble avec nos partenaires de la recherche et de l'administration, nous avons mis en place des projets pour un montant de près de CHF 12 millions », a indiqué Olivier Mark, le président du comité de pilotage de la CI. De premiers succès ont déjà été atteints. La quantité de produits phytosanitaires utilisés en production intégrée a ainsi baissé de 27% au cours des dix dernières années. Cela n'est néanmoins pas suffisant : « Nos membres s'engagent à lancer des projets supplémentaires et à multiplier par deux les investissements dans la recherche et le développement », a souligné Olivier Mark.

Des innovations à la place d'interdictions

Aujourd'hui déjà, les producteurs utilisent diverses méthodes pour protéger durablement leurs cultures contre les intempéries, les événements naturels, les mauvaises herbes et les ennemis naturels. Ils utilisent des auxiliaires, cultivent des variétés résistantes, appliquent des techniques comme la méthode de confusion sexuelle et mettent à profit des innovations techniques. Les membres de la CI poursuivent leurs efforts pour réduire l'emploi de produits phytosanitaires en utilisant les méthodes existantes de manière encore plus systématique et généralisée.

Le robot de traitement qui se trouve en phase test depuis une année est un bon exemple d'innovation. Le traitement ciblé de la laitue pommée a permis de réduire la quantité de produits phytosanitaires de 85%, et ce sans baisse de rendement. L'exemple de la drosophile du cerisier est aussi impressionnant : ce nouveau ravageur provenant d'Asie menace surtout la culture de fruits depuis 2011. Un paquet de mesures efficaces pour le combattre a pu être élaboré grâce à l'étroite collaboration entre la production, la vulgarisation, l'administration et la recherche. Une



IG ZUKUNFT PFLANZENSCHUTZ

CI avenir de la protection des plantes
CI futuro della protezione delle piante

surveillance systématique, l'amélioration de l'hygiène sur le champ et à la récolte et la pose de filets ont permis de réduire significativement l'infestation.

Développement en continu de nouvelles solutions

La CI continuera de développer des solutions pour réduire les risques des produits phytosanitaires. L'idée a notamment été lancée de marquer les produits de producteurs participant facultativement à des projets allant dans ce sens. Cela permettrait aux consommatrices et aux consommateurs de soutenir les producteurs qui s'engagent et d'apporter une contribution à la recherche. Pour la CI, il est évident que les efforts de tous sont nécessaires - des producteurs et des grossistes jusqu'aux consommateurs – afin que des progrès supplémentaires puissent être réalisés en matière de protection de plantes.

Contact :

Christian Schönbächler,
CI avenir de la protection des plantes,
Téléphone : +41 44 266 68 49
Courriel : info@zukunft-pflanzenschutz.ch

CI avenir de la protection des plantes

La **CI avenir de la protection des plantes** regroupe les producteurs, les transformateurs et les consommateurs. Son objectif est de répondre aux nouvelles revendications concernant la protection des plantes et d'élaborer des solutions viables. Celles-ci doivent contribuer à réduire encore les risques des produits phytosanitaires pour les humains et l'environnement. La CI a été fondée par cinq organisations de la filière : l'Union maraîchère suisse (UMS), la Fruit-Union Suisse (FUS), JardinSuisse, Swiss Convenience Food Association (scfa) et swisspatat. Le forum suisse des consommateurs (kf) y représente les intérêts des consommatrices et des consommateurs avec voix consultative.